

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.039

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 21 mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 mars 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 mars 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Mme COUDIGNAC représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
M. Jean-Michel DENIS représenté par Mme Annie CHABANEAU
Mme PARSIGNEAU représentée par Mme BARRAUD DUCHÉRON

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 30

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : CONCOURS DU PLUS BEAU MARCHÉ 2019 POUR LA VILLE DE ROYAN ET SOUTIEN
À LA CANDIDATURE DE MORNAC-SUR-SEUDRE AU TITRE DE VILLAGE PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS

RAPPORTEUR : Mme GACHET

VOTE : UNANIMITÉ

TF1 en lien avec la Presse quotidienne Régionale (P.Q.R), dont le Journal Sud-Ouest, a renouvelé en 2019 le concours « Votre Plus Beau Marché ».

Il en va de même concernant le concours du « Village préféré des Français » en lien avec France 3 et la Presse quotidienne Régionale.

En 2018, la Ville de Royan était arrivée en deuxième position derrière Sanary (Var) en ce qui concerne le concours du « Plus beau Marché ».

Pour cette édition 2019, Royan a fini en tête de la sélection départementale et se trouve aujourd'hui en lice pour l'épreuve régionale qui comprend les quatre départements de l'ancienne Région Poitou-Charentes.

Nous sommes donc en concurrence avec les Halles d'Angoulême, Niort et Chauvigny.

La participation à un tel concours, tant pour la Ville de Royan que pour la commune de Mornac-sur-Seudre, renforce l'attractivité de nos communes, génère des retombées économiques importantes et une fréquentation accrue. Il en va de même en termes d'image.

C'est pourquoi, il est proposé à la population royannaise de s'associer à la Municipalité pour voter tous les jours sur « Votre Plus Beau Marché » en faveur du Marché de Royan.

Il est également proposé aux Royannaises et Royannais, dans une logique de territoire bien comprise, de s'associer aux Mornaçonnes et Mornaçons pour soutenir leur candidature en votant pour cette dernière comme « Village préféré des Français » sur le site éponyme.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

ÉMET

- le vœu que la population royannaise et plus largement la population du territoire royannais s'engage fermement en faveur de Royan « Plus Beau Marché de la Région » et de Mornac-sur-Seudre « Village préféré des Français ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 mars 2019

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH